

Enquête MGEN : Familles et Parentalités, Aides à la procréation Quelle est la vision des Français, aujourd'hui ?

Le groupe MGEN organise chaque année une journée éthique consacrée à un sujet de société. Cette année, pour faire écho et nourrir le débat national sur les lois bioéthiques, la journée est consacrée au sujet des familles et des parentalités. Le groupe MGEN révèle à cette occasion les résultats de son enquête réalisée avec OpinionWay. La famille évolue pour se décliner aujourd'hui au pluriel : traditionnelle, recomposée, monoparentale, homoparentale, d'adoption, d'accueil... L'étude est organisée en 4 parties : la famille/une structure en évolution depuis 50 ans, la parentalité, les recours pour avoir un enfant, les moyens de procréation/rapport à la loi bioéthique.

La famille : une structure en évolution depuis 50 ans

Pour 85% des Français, la famille a connu de forts bouleversements depuis 50 ans. Une évolution jugée positive pour 45% (et négative pour 19% notamment chez les plus de 65 ans et les inactifs), qui s'explique principalement par l'élargissement des **possibilités de divorce et la progression de l'égalité femmes / hommes**, citée par les hommes à 73%.

Comment définir la famille ?

81% des Français répondent vivre avec des enfants : les leurs ou ceux de leur conjoint. Les familles recomposées (93%), les personnes seules avec enfants (87%) et les couples homosexuels avec des enfants (73%) sont également perçus comme des familles. Un avis moins partagé par les personnes inactives, les hommes, et les 65 ans et plus.

La parentalité : un rôle plus difficile et en évolution pour certains couples

Pour 49% des Français, le rôle de parent est plus difficile qu'il y a 50 ans (8% : plus facile, 37% : ni plus facile, ni plus difficile). La parentalité serait aujourd'hui plus compliquée à vivre pour les personnes seules (44%) et les couples hétérosexuels (26%) ; **à l'inverse, plus simple pour les couples homosexuels (48%) et les familles recomposées (41%)**. D'ailleurs, près de 7 Français sur 10 seraient favorables à la reconnaissance du statut de beaux-parents.

Que signifie être parent aujourd'hui ?

En top 3 des réponses : **subvenir aux besoins affectifs des enfants** (76%), être présent au quotidien aux côtés de l'enfant (67%) et leur transmettre des valeurs (67%). À noter que subvenir aux besoins matériels arrive derrière avec 42%. **Concevoir un enfant ne signifie pas être parent** (définition évoquée à 18% seulement).

Des Français concernés par les différentes formes de procréation

Près de 2 Français sur 10 rencontrent ou ont déjà rencontré des difficultés pour avoir un enfant. 54% connaissent au moins une personne ayant eu recours à ces moyens pour avoir un enfant : adoption à l'étranger (34%) et la PMA (Procréation Médicalement Assistée) en France (33%).

En déclaratif, les sondés disent avoir une très bonne connaissance des différentes formes de procréation : 94% connaissent la PMA, 91% la congélation des ovocytes et 90% la GPA (Gestation Pour Autrui).

Certains moyens d'aide à la procréation font débat en France !

74% des Français jugent l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, comme une avancée sociale importante. 61% seraient prêts à y avoir recours si besoin. La PMA aurait déjà été utilisée par un tiers de ceux ayant eu des difficultés pour avoir un enfant (32%).

60% des Français seraient favorables à la légalisation de la congélation d'ovocytes en France. 48% des Françaises concernées seraient prêtes à congeler leurs ovocytes (cependant peu le feraient à l'étranger : 28%).

La légalisation de la GPA : un avis plus partagé avec 40% de « pour » et 43% de « contre ». Un refus plus important d'une légalisation de la GPA, surtout auprès des hommes et des seniors. Les pro GPA évoquent principalement la nécessité de réglementer cette forme de procréation et de donner les mêmes chances à tous d'avoir des enfants (29%). Les problèmes éthiques dont la marchandisation de cette forme de procréation (28%) ainsi que les risques d'abus/dérives/médicaux associés (15%) sont les principales raisons évoquées par les opposants à la légalisation. Malgré tout, 32% seraient prêts à avoir recours à une GPA à l'étranger en cas de besoin.

Des Français finalement peu connaisseurs de la loi bioéthique : 75% savent qu'elle permet de réaliser un don de spermatozoïdes, 62% un don d'ovocytes et seulement 23% un don d'embryon dans des conditions très spécifiques. Le don d'ovocytes est moins envisagé (26% des femmes) que les dons de spermatozoïdes (40% des hommes).

Des principes de dons qui ne font pas consensus et interrogent : Les Français sont partagés sur la question de l'anonymat et de la gratuité des dons : 41% se déclarent favorables à revoir le principe d'anonymat (39% souhaitent qu'il perdure), 42% se déclarent favorables à faire évoluer le principe de gratuité (vs 42% contre).

« Le groupe MGEN s'interroge sur ces questions d'évolution de la famille, de la parentalité et des aides à la procréation depuis plusieurs années déjà. En participant au débat, nous menons un mouvement de réflexion pour les générations à venir. L'enjeu du groupe MGEN est de savoir comment accompagner la famille de demain, et comment intégrer les changements de vie de nos adhérents pour être au plus proche de leurs besoins », conclut Éric Chenut, vice-président délégué MGEN.

Méthodologie : l'étude a été réalisée auprès d'un panel de 1 116 Français âgés de 18 ans et plus, représentatif sur les critères de sexe, d'âge, du lieu d'habitation, des catégories socioprofessionnelles. L'échantillon a été interrogé en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) du 20 novembre au 11 décembre 2017.

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, de la Transition écologique et solidaire et offre des couvertures complémentaires ouvertes à tous. Il gère également 55 services de soins et d'accompagnement mutualistes : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, santé mentale, hébergement de personnes âgées et handicapées. Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Il compte plus de 10 000 salariés. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen

Contact Presse : Coralie Jolly – coralie.jolly@rpbvco.com – 01 42 41 58 46